



FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE LUXEMBOURGEOISE  
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION AÉRONAUTIQUE INTERNATIONALE (F. A. I.)  
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF FONDÉE EN 1909  
Sous le Haut Patronage de S.A.R. Louis de Nassau, Prince de Luxembourg

## Résumé Licences sportives – CS FAI 2026

### Article 3.3.3 – Base de données licences sportives – FAI

Une licence sportive FAI est considérée comme officiellement délivrée uniquement si elle est enregistrée dans la base de données FAI.

### Informations obligatoires dans la base de données

La base de données doit contenir au minimum :

- nom de l'autorité qui délivre la licence
- nom du titulaire
- date de naissance
- sexe
- adresse e-mail correcte ( l'obtention de licence sportive FAI se fait à l'aide de l'adresse e-mail fournie par le demandeur de licence)
- numéro de licence (attribué par NAC, FAI...)
- période de validité (n+1)

Ces données permettent d'identifier clairement le titulaire et sa licence.

### Rôle de la base de données

Elle sert à :

- valider officiellement l'existence de la licence
- assurer le suivi des licences
- vérifier les droits de participation (compétitions, records)

### Délivrance des licences

La licence sportive FAI est délivrée par :

- une fédération nationale (NAC)
- ou exceptionnellement par la FAI

Elle est attribuée :

- aux citoyens ou résidents
- Chaque licence est **unique et personnelle**



## **Format et contenu**

La licence doit contenir des informations obligatoires :

- identité du titulaire
- numéro de licence
- autorité émettrice
- période de validité

Elle peut être :

- physique
- ou numérique

### **Important :**

Une licence est valide uniquement si elle est enregistrée dans la base de données FAI

Licence FAI =

1. délivrée par une fédération
2. avec infos obligatoires
3. validée uniquement si enregistrée

## **Résidence**

Une personne peut obtenir une licence FAI dans un pays où elle réside, même sans en avoir la nationalité.

### **Conditions principales**

- prouver une résidence réelle et stable
- fournir un justificatif (ex : certificat de résidence)

Au Luxembourg, le certificat de résidence peut être obtenu sur :

MyGuichet :

Certificat de résidence - Guichet.lu - Luxembourg ou la Commune de son lieu de résidence

- être accepté par la fédération du pays



### Important :

éviter :

- le “choix opportuniste” de pays
- les abus de représentation

Pour avoir une licence FAI, les conditions sont les suivantes :

- avoir la nationalité du pays OU résident
- passer par une fédération
- être enregistré dans la base FAI

Ce qui est exigé en réalité :

La personne doit prouver une résidence réelle et stable, ce qui signifie :

- être officiellement enregistré dans le pays
- y vivre réellement (pas juste une adresse “administrative”)
- pouvoir fournir un certificat de résidence

### Autres règles :

1. Le sportif représente un seul pays/ une seule fédération à la fois surtout en compétition internationales FAI, record FAI.
2. Règle de 24 mois : en cas de changement de fédération nationale (changement de résidence, double nationalité ou pour représenter un autre pays), le sportif qui a représenté un pays lors d’une compétition FAI de cat. I, il doit attendre **24 mois** avant de représenter un autre pays/ fédération.

Un autre lien important à renseigner aux licenciés pour obtenir leur licence sportive sur le site de la FAI :

### Check your Licence | FAI

<https://extranet.fai.org/en/check-license>